

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Novembre
2019
Vol. 32, n° 5

L'agriculture fait partie de la solution



François Bourassa, président

L'automne est la saison où les agriculteurs reçoivent une vague d'amour. Les vendanges, les vergers, les virées gourmandes sont autant d'occasions d'admirer les paysages flamboyants.

Cette période d'engouement met un baume sur l'année difficile qui se termine. Plusieurs productions subissent des baisses de prix à cause de la guerre politique et commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine.

Les attaques envers notre profession, nos élevages et nos façons de cultiver nous laissent, de surcroît, un goût amer. L'année a vu passer son quota de désinformation sur le bien-être animal, sur la viande végétale, sur les pesticides, sur les bandes riveraines et sur la qualité de l'eau.

L'agriculture, souvent accusée à tort, fait pourtant partie de la solution à bien des enjeux environnementaux ou de santé publique. Tous ces sujets méritent qu'on s'y attarde avec discernement et sans évacuer les multiples nuances. En cette ère de sensationnalisme et de polarisation, le défi est d'autant plus grand. Mais nous le relèverons encore une fois!

Heureusement, nous sommes encore relativement à l'abri des extrémistes. En France, des activistes ont détruit des cultures et se sont attaqués aux bouchers. Les Québécois sont plus sobres,

espérons qu'ils le demeurent. Plus que jamais la force du nombre fait la différence. L'Union met beaucoup d'efforts pour corriger les perceptions et bonifier le débat public.

Le monde agricole s'adapte. Il se prépare déjà à faire face aux changements climatiques. Pour ralentir ces changements, des investissements en recherche doivent venir soutenir les agriculteurs désireux d'améliorer leurs pratiques.

Pour sauver l'humanité, consommer localement devra aussi devenir un réflexe quotidien pour un plus grand nombre de citoyens. Les agriculteurs sont capables de nourrir les populations tout en préservant les ressources. Ils créent des emplois et de la richesse. Pour y arriver, ils doivent pouvoir compter sur des revenus décents. L'Union y travaille sans relâche tout en favorisant la qualité des services aux producteurs; notamment, afin qu'ils puissent s'occuper de leur santé mentale ou recevoir la formation permettant d'éviter des accidents. Dois-je vraiment vous rappeler que travailler sous l'effet du stress augmente les risques?

Je termine ce bilan annuel en remerciant toutes les administratrices et tous les administrateurs qui s'impliquent pour la cause; plus spécialement les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif. Je remercie grandement nos employés qui performant pour défendre nos intérêts. Il m'est toujours agréable de travailler avec vous.

Merci à Diane Lacroix pour sa persévérance. Je lève mon chapeau devant ses 35 ans à travailler pour les agriculteurs.

Pouvoir vous représenter est en soi un privilège. Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez depuis 2009.

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca
Distribution: fermes familiales de l'Estrie
Tirage: 2 950 exemplaires
Dépôt légal: ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention: 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée: 6 décembre 2019
Date de parution: 26 décembre 2019

DANS CE NUMÉRO :

Retour sur le congrès.....	3
Changements à la CPTAQ.....	5
Quand tout s'écroule.....	9
Filière.....	10
Banque d'opportunités d'affaires.....	12

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9378-3439 Québec inc.	Mario Côté	Porcine	Des Sources
2.	9388-2884 Québec inc.	Sébastien Pagé	Porcine	Haut-St-François
3.	9394-6408 Québec inc.	Joannie Paquette	Acéricole	Haut-St-François
4.	9399-0539 Québec inc.	Alhaitham Al Sulaimani	Fraises, framboises	Coaticook
5.	Marcel Boissonneault		Porcine	Coaticook
6.	François Boudreau		Acéricole	Haut-St-François
7.	Mathieu Boulanger		Chevaux, Foin	Haut-St-François
8.	Cameron Burns		Acéricole, bovine, foin	Coaticook
9.	Domaine du Breuil SENC	Annabelle Labrecque-Dubreuil et Philip-Olivier Métivier	Serres et maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
10.	Érablière du Ranch inc.	Jacques et Mathieu Therriault	Acéricole et bovine	Coaticook
11.	Ferme Berge Air SENC	Alexandra Poulin-Brodeur et David Beauvais	Ovine	Memphrémagog
12.	Ferme HUGSO SENC	Hugo Larochelle et Sophie Véronneau	Chevaux et foin	Val-St-François et Sherbrooke
13.	Ferme Kamau SENC	Yvan Boisclair et Manon Fortier	Maraîchère	Granit
14.	Ferme la Petite Récolte SENC	Myriam Larocque et Luc Osta	Maraîchère	Haut-St-François
15.	Fiera Realities inc.	André Charbonneau et Chris Stechl	Acéricole, foin et grains	Memphrémagog
16.	Mathieu Laurette et Gaétan Fillion		Acéricole	Granit
17.	Gestion Yves Routhier inc.	Dany Giroux et Yves Routhier	Acéricole	Coaticook
18.	Jacques Inkel		Arbres de Noël	Coaticook
19.	Tristan J-Sparkes		Bovine et grains	Haut-St-François
20.	Michel Lacasse		Acéricole	Granit
21.	Martin Berger et Karine Lamarche		Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
22.	Samuel Lanctôt (Ferme Bec-O-Lanctôt)		Oeufs	Coaticook
23.	Maraîcher de l'or vert SENC	Sammuel Tanguay et Jason Lessard	Maraîchère	Haut-St-François
24.	Brent Paterson		Laitière et bovine	Val-St-François et Sherbrooke
25.	Verger familial et compagnons sep	Caroline Niquette et Junior Lagrandeur	Pommes	Memphrémagog

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Congrès et assemblée générale annuelle

Produire, nourrir, ici et maintenant

Valéry Martin, conseillère aux communications



Les producteurs agricoles et forestiers délégués et les intervenants du milieu se sont réunis en assemblée générale et congrès de la Fédération de l'UPA-Estrie au Centre communautaire Richard-Gingras du secteur St-Élie le 17 octobre dernier sur le thème : Produire, nourrir, ici et maintenant.



Paul Doyon et François Bourassa

François Bourassa fut réélu pour un 6^e mandat à la présidence. Il a toutefois annoncé que ce serait son dernier et a invité la relève à se manifester d'ici la fin du mandat dans deux ans. Le discours qu'il a prononcé relevait des solutions proposées afin que l'agriculture fasse partie de la solution aux défis environnementaux qui guettent la planète et à l'adaptation aux changements climatiques. Vous pouvez le lire en page 1 de la présente édition.

Le discours de Paul Doyon, producteur laitier et acéricole de St-Joseph-des-Érables et 2^e vice-président de l'Union des producteurs agricoles, s'est attardé plus particulièrement aux enjeux soulevés pendant la campagne électorale fédérale. « Les futurs membres du gouvernement canadien savent très bien ce qu'ils peuvent faire pour appuyer le développement de l'agriculture et de la foresterie privée. Nous sommes plus que disposés à poursuivre le dialogue dès le lendemain de l'élection. L'occupation dynamique de tout le territoire dépend de la force des secteurs agroalimentaire et sylvicole. »

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement libéral a été réélu. Nous croyons qu'il serait pertinent que la députée de Compton-Stanstead Marie-Claude Bibeau conserve le ministère de l'Agriculture.

Résolutions et conférence à l'ordre du jour

Plusieurs résolutions adoptées ont traité notamment d'agroenvironnement ou de réciprocité des normes pour les produits importés. Il fut aussi question de fiscalité foncière agricole, de couverture cellulaire et d'Internet haute vitesse, d'identification des produits et de vente de produits carnés à la ferme. Notons que le Plan de financement de l'Union a été adopté à majorité. Une résolution de dernière minute demande aussi que l'Union et l'UPA-Estrie étudient le projet de loi 40 sur la démocratie scolaire afin d'assurer que les milieux ruraux ne perdent aucun pouvoir. Les résolutions adoptées doivent maintenant être acheminées au Congrès général de l'Union prévu les 3, 4 et 5 décembre à Québec.

Les participants ont aussi pu assister à une conférence intitulée « L'achat local en Estrie and beyond... » présentée par Ghislain Lefebvre, directeur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie. Il fut question des habitudes de consommation par génération. Par exemple, les milléniaux mangeraient moins de viande, mais seraient prêts à payer plus pour des aliments produits localement ou des produits de niche.



Ghislain Lefebvre

Enfin, les personnes présentes ont profité de cette journée pour souligner les 35 années de service de la directrice régionale Diane Lacroix au sein de l'Union.

JOURNÉES D'INFORMATION 2019-2020

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION | DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Cet automne, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec ses partenaires, vous propose des journées d'information pour parfaire vos compétences.

Journée d'information sur la production de viande de pâturage

Complexe Steve L. Elkas, Sherbrooke

14 novembre

Journée de formation sur le logiciel Holos

Fédération de l'UPA de l'Estrie, Sherbrooke

15 novembre

Journée laitière de l'Estrie

Complexe Steve L. Elkas, Sherbrooke

27 novembre

Journées acéricoles

Hôtel Chéribourg, Orford

16 janvier

Polyvalente Montignac, Lac-Mégantic

18 janvier

Je m'informe et je m'inscris!

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)

Aide financière disponible pour la relève

Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région

La sous-mesure « **Développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles** » soutient la relève de l'Estrie. Un appui financier est offert pour suivre des formations et des stages agricoles spécialisés, non subventionnés et qui ne sont pas dans les programmes scolaires réguliers. En effet, l'aide peut couvrir jusqu'à 70 % des dépenses admissibles, pour un maximum de 1 000 \$ par personne.

L'entrepreneur agricole doit répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Avoir moins de 40 ans;
- Être engagé activement dans un projet d'établissement ou s'être établi dans une entreprise agricole après le 1^{er} avril 2013;
- Détenir une des formations reconnues dans le cadre du Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec (FADQ);
- Être accompagné par un conseiller du MAPAQ ou de la FADQ.

Pour information :

Christian Giroux, agronome

Francisca Müller, agronome

Pour les MRC : Haut-Saint-François,
Granit, des Sources et Sherbrooke

Pour les MRC : Coaticook, Memphrémagog et
Val-Saint-François

819 820-3001, poste 4375

819 820-3001, poste 4380

Votre
gouvernement

Québec

Autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Depuis l'entrée en vigueur, le 9 janvier 2019, du *Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (chapitre 41.1, r.1.1.)*, plusieurs utilisations et certaines aliénations ne nécessitent plus de demande d'autorisation. Voici un bref survol des activités concernées par ces modifications :

Aliénation

- Une demande d'autorisation n'est plus nécessaire pour une aliénation lorsque l'acheteur est un producteur et qu'il devient propriétaire d'au moins 40 hectares contigus. Le vendeur doit également conserver 40 hectares contigus et la transaction ne doit pas avoir pour effet de morceler une érablière.

Utilisation à des fins municipales ou d'utilité publique

- Une autorisation n'est plus nécessaire pour certains travaux et installations d'utilités publiques comme l'installation d'une borne sèche, la stabilisation d'une berge, les travaux sur une ligne électrique existante, le remplacement d'un pont ou d'un ponceau, l'empiétement temporaire durant certains travaux. Généralement, ces travaux doivent être effectués à moins de 15 mètres de l'emprise publique, doivent durer moins de 12 mois et la couche de sol arable enlevée doit être réutilisée lors de la remise en état.

Utilisation accessoire à une activité acéricole, un centre équestre ou en agrotourisme

- Certaines utilisations accessoires à un centre équestre et à une exploitation acéricole sont permises sans autorisation comme les cours d'équitation et les sentiers destinés aux cavaliers ainsi que les aires de repos intégrées au bâtiment de production acéricole.
- En agrotourisme, un producteur peut offrir un service de repas à la ferme, des espaces pour le stationnement des véhicules récréatifs et des visites guidées à la ferme.

Utilisation secondaire à l'intérieur d'une résidence ou d'un logement multigénérationnel

- À l'intérieur d'une résidence, une utilisation secondaire (services professionnels ou commerciaux) peut être effectuée dans une partie de la résidence et un gîte touristique peut être exploité. Le logement multigénérationnel est désormais autorisé sans demande d'autorisation, à la condition qu'il n'y ait qu'une seule adresse civique et que les installations électriques et d'approvisionnement en eau potable soient partagées.

Améliorations foncières favorisant l'agriculture

- Les travaux de remblai, déblai et rehaussement sont permis une seule fois, sur 2 hectares ou moins, s'ils visent à favoriser la pratique de l'agriculture.

Ceci est un résumé des nouvelles utilisations et des conditions d'aliénation maintenant possibles sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole. De nombreuses conditions s'appliquent pour chaque situation et ne sont pas détaillées dans le présent article.

Avant d'entamer des démarches, vous devrez effectuer toutes les vérifications nécessaires avec le texte original du règlement disponible sur le site de la CPTAQ à l'onglet [Lois et règlements](#).

Dans le doute, contactez Lise Got, nouvelle conseillère à l'aménagement de la Fédération de l'UPA-Estrie au 819 346-8905, poste 108 ou via lgot@upa.qc.ca.



uplus.upa.qc.ca

Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous en ligne sur uplus.upa.qc.ca
ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) – Gestion d'une entreprise agricole		Cégep de Sherbrooke – Détails à venir		
Espagnol en gestion agricole – niveau intermédiaire	32 h	Coaticook	Début le 29 novembre	84 \$/165 \$
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	6 h	Sherbrooke	10 décembre	50 \$/150 \$
Espagnol en gestion agricole – niveau débutant	32 h	Coaticook	Début le 10 janvier	84 \$/165 \$
Vendre aux restaurateurs	6 h	Sherbrooke	16 janvier	50 \$/140 \$
Coût de revient en agriculture	6 h	Sherbrooke	30 janvier	50 \$/185 \$
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide- Déclinaison agricole	7 h	Sherbrooke	31 janvier et 28 mai	Gratuit
Hygiène et salubrité		Plusieurs dates et lieux		
AGROENVIRONNEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12 h	Coaticook	18, 25 novembre	520 \$
			20, 27 janvier	
			2, 9 mars	
			6, 13 avril	
Utilisation des pesticides en milieu agricole – spécialisation CD-4 et CD-8	6 h		Plusieurs dates et lieux	À venir
Réglementation et bonnes pratiques lors d'intervention dans les cours d'eau	6 h		Plusieurs dates et lieux Voir texte page 12	20 \$/125 \$
ACÉRICULTURE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants	6 h	Sherbrooke	14 novembre	50 \$/200 \$
		Lac-Mégantic	12 décembre	
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	Sherbrooke	20 novembre	50 \$/200 \$
		Lac-Mégantic	21 novembre	
Évaporation de l'eau d'érable	7 h	Coaticook	7 février	
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Sherbrooke	21 novembre	45 \$/115 \$
			30 nov. – 1 ^{er} déc.	
Rendement de l'érablière	6 h	Coaticook	11-12 janvier	85 \$/220 \$
Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour la vente au détail	6 h	Sherbrooke	5 décembre	50 \$/150 \$
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	6 h	Lac-Mégantic	8 janvier	50 \$/200 \$
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	6 h	Sherbrooke	11 février	50 \$/200 \$
Atelier sur la calibration du sirop d'érable	6 h	Sherbrooke	11 février	50 \$/200 \$
Atelier sur la calibration du sirop d'érable	6 h	East Angus	20 février	50 \$/200 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés à l'érable	16 h	À déterminer	29 fév. – 1 ^{er} mars	85 \$/220 \$
Perfectionnement-transformation des produits de l'érable	8 h	À déterminer	15 mars	57 \$/160 \$

FORESTERIE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	16, 23 et 24 nov.	425 \$
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	12 h	Coaticook Lac-Mégantic Coaticook	18-19 janvier 28 févr.-1 ^{er} mars 7-8 mars	60 \$
PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
HOLOS – Une aide pour faire des choix environnementaux	4 h	Sherbrooke	15 novembre	40 \$/70 \$
Produire du bœuf à l'herbe au Québec	7,5 h	Magog	15 janvier	50 \$/145 \$
Porcs au pâturage	7 h	Sherbrooke	19 février	43 \$/140 \$
PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	28 h	Sherbrooke	26-27 novembre 10-11 décembre	125 \$/300 \$
Transformation artisanale de petits fruits et légumes	6,5 h	À venir	17 décembre	50 \$/?
Méthode de planification des cultures en 10 étapes en maraîchage diversifié	6 h	Sherbrooke	18 décembre	50 \$/?
Culture du ginseng en milieu forestier	6 h	Coaticook	22 février	50 \$/200 \$
Culture de plantes sauvages comestibles	6 h	Coaticook	23 février	50 \$/200 \$
AUTRES PRODUCTIONS				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Transformation des produits de la ruche	28 h	Coaticook Lac-Mégantic	18, 19, 25 et 26 janvier 7, 8, 14 et 15 mars	93 \$/265 \$
Initiation à l'apiculture	42 h	Coaticook	Du 29 févr. au 4 avril	150 \$/350 \$
TRANSFERT DE FERME ET ÉTABLISSEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5 h	Coaticook À déterminer, VSF	13 novembre 27 novembre	50 \$ 50 \$
Transfert de boisés et d'érablières	3 h	Lac-Mégantic	17 décembre	50 \$/185 \$
Co-exploitation cédants-relève	26 h	Sherbrooke	10, 17, 24, 31 jan. et 7 févr.	90 \$
WEBINAIRES ET FORMATIONS EN LIGNE				
Plus d'une quarantaine offertes en tout temps sur l'U+				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût
Comment réussir sa transition biologique	2 h	-	-	Gratuit
Formation itinérante : Protégez vos cultures, protégez votre santé	2 h	-	-	Gratuit
Sécheresse et excès d'eau : Comment gérer le sol en climat futur	2 h	-	-	Gratuit
Le marché des grains à la veille de la récolte	1 h	-	-	Gratuit
La contribution des technologies agricoles au service de la performance environnementale	2 h	-	-	Gratuit
Gérer avec succès un enclos d'hivernage	7 h	Sherbrooke	9 décembre	50 \$

* coût producteur / coût non-producteur

L'EXPERTISE DES
LEADERS AGRICOLES
À VOTRE PORTÉE

Avis de nomination

Quatre recrues dans l'équipe pour mieux vous servir

Diane Lacroix, directrice régionale

Johanick Riendeau

C'est à titre de conseillère à la vie syndicale que Johanick s'est joint à l'équipe de l'UPA-Estrie en septembre. En plus de travailler avec le Syndicat local de l'UPA de Coaticook, Johanick agira à titre de répondante en formation agricole pour le Collectif en formation agricole de l'Estrie. Titulaire d'un baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes, concentration développement international, elle termine présentement une maîtrise en administration - concentration en management public. Johanick a grandi sur une ferme en Montérégie, elle en a retiré la fibre entrepreneuriale qu'elle a su exploiter en formant une entreprise de peintres étudiants.



Lise Got

Lise est notre nouvelle conseillère en aménagement du territoire. Elle s'occupe des dossiers d'aménagement, de veille réglementaire et du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François. Formée en géographie et en gestion des espaces ruraux, aménagement et développement local, elle saura relever le défi qui lui est offert. Lise œuvre dans le milieu rural depuis plus de 10 ans. Elle a travaillé avec des municipalités et des MRC dans l'application quotidienne des règlements municipaux. Lise a aussi été consultante; ce qui lui a permis de collaborer avec de nombreux agriculteurs lors de projets de construction et d'aménagement. Elle a aussi travaillé à la coordination d'un marché public et au projet *On préserve la réserve de ciel étoilé* de la MRC du Haut-Saint-François.

Mélanie Gilbert

Arrivée dans l'équipe du Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA-Estrie en août dernier, Mélanie Gilbert est nouvellement diplômée du Collège Champlain à Lennoxville en technique de comptabilité et gestion. Mélanie connaît bien le milieu agricole puisqu'elle a grandi sur une ferme en production ovine et bovine.



Céline Vachon

Céline a débuté comme commis au service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA-Estrie en février dernier comme employé surnuméraire. Céline possède un DEP en comptabilité et un DEP en secrétariat. Elle connaît bien le milieu agricole. En septembre, le poste de commis est devenu permanent et c'est à Céline qu'il a été offert.

Bienvenue dans notre équipe à ces quatre femmes qui sont déjà à pied d'œuvre pour vous appuyer dans votre quotidien agricole et forestier.

L'année 2018-2019 a été mouvementée en matière de ressources humaines. Je remercie chaque employé pour le travail accompli et pour avoir assuré la continuité de tous les projets en attendant la relève. Je suis fière de notre équipe. C'est un plaisir de travailler dans un climat où la joie et la bonne humeur priment, même lors de périodes de stress.

Nouveau crédit d'impôt remboursable au Québec pour les employeurs qui maintiennent en emploi des travailleurs d'expérience

Elizabeth Belanger, M. Fisc, SCF Estrie inc.

Ce nouveau crédit d'impôt remboursable permet lors de la production de la déclaration annuelle de revenus de sa compagnie d'obtenir le remboursement d'une portion des cotisations sociales qu'elle a payées pour un employé qui a 60 ans et plus. C'est l'âge de l'employé au 1^{er} janvier de l'année civile incluse dans l'exercice financier de la compagnie qui permet de qualifier celle-ci. Les compagnies dont les fins d'années financières se terminent après le 31 décembre 2018 peuvent demander ce nouveau crédit. Pour celles dont les exercices se terminent en 2019, l'employé doit avoir 60 ans au 1^{er} janvier 2019.

Il est important de noter qu'un crédit d'impôt remboursable permet d'obtenir un remboursement d'argent même si aucun impôt n'est payable par la compagnie, c'est une des mesures fiscales les plus avantageuses.

Les cotisations sociales admissibles sont le RQAP, CNT, la FSS, la RRQ et la CNESST. Pour les travailleurs entre 60 et 64 ans, le crédit remboursable est de 50 % des cotisations, pour un maximum de 1 250 \$ par travailleur. Pour les employés de plus de 65 ans, le crédit remboursable est de 75 % pour un maximum de 1 875 \$.

Il existe certaines conditions plus spécifiques pour que la compagnie puisse bénéficier de ce crédit, vérifiez avec votre comptable ou votre fiscaliste du SCF Estrie inc. au 819 346-8908.

Quand tout semble s'écrouler

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole

L'automne étant bien installé, les feuilles achèvent de tomber; signe que les récoltes sont terminées ou presque. Si nous prenons un pas de recul, la saison des récoltes en Estrie a été plutôt difficile. Des accidents, des « passé proche », des intoxications, des décès...

On pense souvent que ça n'arrive qu'aux autres. Cette année, le hasard a été plus dur avec notre région; du jamais vu. La question que tout le monde se pose c'est *pourquoi*? Pourquoi Nicolas? Pourquoi Serge? Pourquoi Rick?

Malheureusement, ces *pourquoi* demeurent sans réponse. Tout ce qu'on peut faire c'est de réagir autrement que par nos vieilles habitudes. Que devons-nous faire pour éviter que ce soit notre employé, notre neveu ou notre conjointe la prochaine fois?

La réponse plate c'est *mieux vaut prévenir que guérir*. On ne le répétera jamais assez que la prévention est la clé. Malgré que les mêmes méthodes de travail soient utilisées depuis des années et des générations, chacun d'entre nous se doit d'y jeter un œil différent et d'y apporter des améliorations. Serions-nous réellement surpris de constater à quel point nous travaillons par automatisme, sans nous rendre compte que le danger est tout près?

Déjà, plus de 160 producteurs sont sensibilisés aux dangers des gaz d'ensilage. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Il reste encore du travail à faire au sujet des prises de forces; les fameux « PTO », les autres pièces en mouvements, la manipulation des animaux, la sécurité des enfants à la ferme et j'en passe. L'UPA-Estrie demeure disponible pour répondre à vos questions et ouverte aux suggestions d'activités ou de moyens de sensibilisation à mettre en place.

Contactez Valérie Giguère pour en discuter au 819 346-8905, poste 124. Vous pouvez aussi consulter le site santesecurite.upa.qc.ca, une foule d'informations pertinentes s'y retrouvent.



Mise en place de filières agroalimentaires en Estrie

Stéphanie Forcier, coordonnatrice aux filières agroalimentaires de l'Estrie



À l'été 2018, une entente sectorielle a été signée pour le développement bioalimentaire de l'Estrie. Cinq projets ou thématiques, issus des PDZA, ont ainsi été priorités : relève agricole, formation, banque d'opportunités d'affaires, mise en marché de produits régionaux et l'identification de filières offrant un potentiel pour l'Estrie.

Afin de déterminer quelles seraient les filières prometteuses, un inventaire méthodique a permis de cibler les créneaux distinctifs de la région. Avec l'aide d'une firme spécialisée en intelligence d'affaires, les agents agroalimentaires des MRC de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke, la direction régionale du MAPAQ et la Fédération de l'UPA-Estrie ont retenu les trois filières suivantes :

- cannabis/chanvre;
- plantes fourragères pérennes;
- acériculture.

Les dernières semaines et celles à venir seront consacrées à l'identification des acteurs de chacune des filières, à des rencontres-terrain et à l'acquisition de connaissance. Ce premier démarchage est essentiel afin de valider la faisabilité d'un développement dans chacune des filières identifiées et de bâtir un plan d'action réaliste et structurant pour la région. Pour en savoir davantage sur le projet des filières, abonnez-vous à la page [Facebook Filière3](#).

*Les filières agissent comme de véritables structures de concertation, encouragent les échanges et permettent à leurs membres de mieux comprendre leur dépendance mutuelle et d'en tirer profit. **

*MAPAQ Pour en savoir plus sur l'approche filière visitez le site du MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca à l'onglet [Filières](#) dans la colonne de gauche.

Composition de la table de travail des filières distinctives en Estrie

Émilie Lapointe, MRC des Sources
Étienne Lafortune, MRC de Coaticook
Jean Hogue, MRC de Memphrémagog
Véronique Gagnon, MRC du Val-St-François
Jean-Pierre Bellegarde, MRC du Granit
Marc-Sylvain Pouliot, MRC du Haut-St-François
Lyne Desnoyers, UPA-Estrie
Nathalie Gobeil, MAPAQ- Estrie
Stéphanie Forcier, coordonnatrice



Petits lots recherchés!

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Plus de 75 aspirants-agriculteurs inscrits dans le service L'ARTERRE cherchent un lieu pour s'établir en Estrie. Malgré le fait que nous ayons une centaine de producteurs et propriétaires fonciers inscrits, il nous manque encore des parcelles correspondant aux besoins de plusieurs aspirants. Voici trois exemples bien réels pour qui nous cherchons ardemment. Avez-vous quelque chose pour eux? Si oui, appelez Lyne Desnoyers au 819 346-8905, poste 136.

APICULTEURS PRÈS DE MAGOG

- Couple trentaine avec petit rucher depuis 3 ans.
- Ils souhaitent acheter une terre d'environ 5 hectares cultivables avec boisé et bâtiment agricole. Un lieu qui permettra d'installer la miellerie, agrandir le rucher et avoir un site adéquat d'hivernage. Si possible avec droit de construire.
- À 30 minutes de Magog. Avec zone tampon pour régie biologique.

FERME DIVERSIFIÉE

- Couple issu du milieu agricole et leur adolescente.
- Ils souhaitent avoir une ferme diversifiée d'élevage avec vente directe et transformation de produits.
- Acheter ou louer une terre d'environ 10 hectares cultivables et un minimum de 5 hectares de boisé avec petite maison et de préférence une grange de 20 x 40 pi² minimum.
- Autour de Cleveland, Windsor, Cookshire-Eaton ou Ascot-Corner.

MARAÎCHER

- Jeune famille passionnée souhaite mettre en pratique son expérience dans le domaine maraîcher.
- Ils cherchent une parcelle d'un à deux hectares avec ou sans résidence à mettre en culture en vue d'une production fruitière et légumière.
- Ils sont ouverts au transfert, partenariat ou achat. Ils possèdent déjà les équipements, la clientèle, l'équipe de soutien et une vision!
- À 20 minutes de Sherbrooke.



POUR QUI : producteurs agricoles sans relève, relève agricole et intervenants du milieu.

OÙ : salle des Cantons au MAPAQ 4260, boul. Bourque à Sherbrooke

COMBIEN : 30 \$ (dîner inclus)
Inscrivez-vous en ligne sur le site du www.craaq.qc.ca dans la section Événements.

Pour plus d'informations, communiquez avec Francisca Müller, conseillère à la relève agricole au MAPAQ-Estrie au 819 820-3001, poste 4380.

Annoncez gratuitement sur BOA Estrie pour acheter, vendre ou louer

Martine Lebel, agente de développement régional, MRC de Coaticook



Le nouvel outil Banque d'opportunités d'affaires de l'Estrie (BOA Estrie) est enfin mis en ligne! Ce projet est issu de la volonté des sept MRC de l'Estrie de se doter d'un outil commun de consignment et de partage d'informations pouvant mener à des opportunités d'affaires pour le secteur agricole et agroalimentaire.

Afin de combler ce besoin, un site Web et une application ont été créés et offrent aux utilisateurs une banque de fiches où les annonceurs, particuliers ou entrepreneurs peuvent publier leurs opportunités. Du même coup, les entrepreneurs et intervenants du milieu peuvent prendre connaissance des opportunités disponibles.

Le fonctionnement de la BOA Estrie se veut très simple; les annonceurs doivent créer leur propre fiche qui sera approuvée par un modérateur, et ce, afin de s'assurer que le contenu du site demeure cohérent avec sa mission. Chaque mois, les annonceurs recevront une notification les invitant à valider si leur opportunité d'affaires est toujours en vigueur. De cette manière, on s'assure que les informations contenues dans la BOA Estrie sont toujours pertinentes. Les utilisateurs transigent directement avec les annonceurs lorsqu'une opportunité les intéresse. Aucune transaction n'est réalisée en ligne.

La Banque d'opportunités d'affaires de l'Estrie est un projet rendu possible grâce à la volonté et l'implication des sept MRC de l'Estrie, ainsi que par la participation du MAPAQ, de la Direction régionale de l'Estrie et de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Vous êtes un entrepreneur du milieu agricole ou agroalimentaire? Vous offrez ou vous recherchez un bâtiment à louer, de l'équipement, un surplus de récolte ou du foin à vendre? Vous êtes invités à être des pionniers et rejoindre la **bo aestrie.ca**. C'est gratuit!

Avant de mettre la pelle dans le cours d'eau...

Roberto Toffoli, agr., conseiller en agroenvironnement

Vous souhaitez réaliser des travaux d'aménagement et d'entretien de vos cours d'eau et fossés au cours des prochains mois? Vous ne savez pas par où commencer pour obtenir les autorisations nécessaires? Cette nouvelle formation est faite sur mesure pour vous.

Lors de cette formation, vous apprendrez comment préparer votre demande de permis, qui contacter, les délais à prévoir, les coûts, etc. Vous apprendrez également qu'elles sont les pratiques les plus recommandées. Vous pourrez échanger avec les représentants de votre MRC et discuter avec les participants. Le tout pour un coût d'inscription de seulement 20 \$, dîner inclus. Qui dit mieux?

Horaires des formations de 9 h 30 à 15 h 30

MRC	Groupe 1	Groupe 2	Endroits
Val St-François	jeudi 12 décembre		810, Montée du Parc, Richmond JOB 2H0
Sources	jeudi 6 février		309, rue Chassé, Asbestos J1T 2B4
Coaticook	mercredi 5 février		294, rue St-Jacques Nord, Coaticook J1A 2R3
Haut St-François	mardi 11 février	mercredi 12 février	85, rue du Parc, Cookshire JOB 1M0
Granit	mercredi 15 janvier	jeudi 16 janvier	5600, rue Frontenac, Lac Mégantic G6B 1H5
Memphrémagog	mardi 14 janvier	mardi 21 janvier	455, rue MacDonald, Magog J1X 1M2
Sherbrooke	À déterminer		

Cette formation est le fruit d'une collaboration de votre Fédération de l'UPA-Estrie avec les MRC de la région. Pour inscription, communiquez avec Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138 ou à jmoreau@upa.qc.ca.

L'adaptation aux changements climatiques, ce n'est pas pour demain. C'était pour hier!

Roberto Toffoli, agr., conseiller en agroenvironnement

Les changements climatiques affecteront grandement les entreprises agricoles. Dès maintenant, il faut prévoir les mesures d'adaptation à mettre en place si nous souhaitons continuer à nourrir nos semblables à long terme.

Dans le cadre de la journée Agro-Estrie, la Fédération de l'UPA-Estrie et le Club agroenvironnemental de l'Estrie organisent une vaste consultation régionale le 27 février au Centre de recherche et de développement de Sherbrooke (Lennoxville).

Ce forum régional servira à présenter les enjeux des changements climatiques pour la région et surtout, les plans d'adaptation à mettre en place. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur les moyens, les actions et les outils nécessaires à cette importante transition.

Ce forum régional se veut la conclusion du projet Agriclimat lancé en 2017 dans 10 régions du Québec. Vous pouvez consulter le site www.agriclimat.ca pour en apprendre davantage. Vous y trouverez des webinaires expliquant le climat prévisible à l'horizon 2050 ainsi que les impacts économiques potentiels.

Information et inscription auprès du Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620.

27 février 2020

un rendez-vous annuel et un incontournable dans la région de l'Estrie !

**JOURNÉE
AGRO
ESTRIE**
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE SHERBROOKE
2000, rue Collège, Sherbrooke (Québec) J1M 0C8

PROGRAMMATION

En avant-midi : Forum régional Agriclimat

En après-midi : Conférences variées sous le thème des changements climatiques appliqués en horticulture et grandes cultures

La programmation complète à venir dans le Solidarité de janvier!

Pour plus d'information : club-info@cae-estrie.com ou 819 820-8620



Des vidéos amateurs pour la promotion de l'autocueillette

Étienne Fremond, conseiller en développement bioalimentaire

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Pour sa quatrième saison, le projet *Souvenirs de cueillette* a connu une belle mobilisation initiée par les producteurs offrant de l'autocueillette. Tout d'abord, le projet a atteint 46 producteurs dont 14 nouvelles entreprises qui se sont jointes au groupe. La collaboration avec les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska ont contribué à cet essor.

Ce vent de fraîcheur a favorisé l'émergence de nouvelles idées lors des réunions de travail. Les coûts et les difficultés liés à la promotion sont des enjeux récurrents. En effet, il est parfois compliqué de s'assurer que la publicité entourant l'autocueillette atteigne un maximum de personnes tout en composant avec un budget restreint. Les producteurs eux-mêmes sont les meilleurs ambassadeurs de leur projet *Souvenirs de Cueillette*. Ils n'ont donc pas hésité à se mettre en scène pour assurer leurs communications publiques.

Sur l'ensemble de la saison, 14 producteurs se sont improvisés réalisateurs. Le scénario est simple : deux producteurs voisins, dont les récoltes ne se font pas au même moment, se rencontrent pour annoncer le début de la saison du premier, et vice-versa, quand le second débute sa saison forte. L'exercice a donné lieu à de très belles rencontres amicales et sympathiques; comme celle d'Yves Vaillancourt de la Ferme les 3 Pouces Verts et du Père Patrick Flageole de L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Quel plaisir ils ont eu à produire ensemble une première vidéo faisant la promotion des fraises de l'un et une deuxième pour annoncer la saison des pommes de l'autre.

« Je suis très heureux d'avoir participé à cette initiative, nous avons l'habitude de promouvoir notre ferme avec ce genre d'outil. Nous sommes convaincus que cette information en direct apporte un achalandage supplémentaire à notre kiosque et fidélise la clientèle », s'est exprimé Yves Vaillancourt.

Basées sur des valeurs d'entraide entre voisins qui ont toujours fait partie du monde agricole, ces vidéos sont un bel exemple de solidarité. L'aspect authentique de ces tournages amateurs plaît énormément au public et ne demande presque pas de budget. Au mois de septembre, les vidéos totalisaient déjà le nombre considérable de 210 000 vues.



Yves Vaillancourt de la Ferme les 3 Pouces Verts et le Père Patrick Flageole de L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Le concept a aussi été utilisé dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes de l'Estrie pour valoriser trois fermes participantes aussi membre Créateurs-de-saveurs.

Toutes ces vidéos sont disponibles sur la page [Facebook Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est](#).

Des opportunités d'apprendre pour les producteurs de bovins

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Journée viande aux pâturages

La journée d'information sur la production de viande de pâturage se tiendra le 14 novembre prochain au Complexe Steve L. Elkas à Sherbrooke. Nous attendons entre 150 et 200 participants pour cette troisième édition. Au programme :

- Quatre conférences en anglais avec traduction simultanée du producteur spécialisé Joël Salatin de la Ferme Polyface en Virginie, éditeur du *Stockman Grass Farmer*;
- Témoignage d'un producteur de porcs de pâturage;
- Témoignage d'une productrice de bouvillons élevés à l'herbe;
- Conférence sur le contrôle des parasites chez les bovins et les porcins au pâturage par un parasitologiste de l'Université de Montréal;
- Conférence sur le logiciel de modélisation agricole intégré HOLOS qui évalue les émissions de gaz à effet de serre;
- Atelier sur la mise en marché des viandes de pâturage.

Pour vous inscrire : <https://lepointdevente.com/billets/j-viandepaturage2019>

Gérer avec succès un enclos d'hivernage

La formation « *Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie* », est obligatoire pour les producteurs qui demandent une aide financière dans le cadre de la mesure Prime-Vert 4307.

La prochaine formation aura lieu le 9 décembre. La formation est donnée par l'ITA et est accessible par visioconférence à la salle Léonel-Bombardier du MAPAQ-Estrie au coût de 50 \$. Informations supplémentaires et inscriptions : <https://uplus.upa.qc.ca/formation/gerer-avec-succes-un-enclos-dhivernage-4/>

Formation HOLOS – Outil d'aide à la décision visant à diminuer vos émissions de gaz à effet de serre

Vous aimeriez connaître les effets de la gestion de votre exploitation sur vos émissions de gaz à effet de serre (GES)? Holos est un outil informatique permettant aux producteurs canadiens et leurs conseillers d'explorer différentes alternatives de gestion et leurs effets sur les émissions de GES.

À titre d'exemple, quels seraient les impacts de l'amélioration la qualité de l'alimentation de votre troupeau ou encore, de l'augmentation du taux de sevrage de vos veaux? L'interprétation des résultats du modèle fait également partie de la formation.

Pour vous inscrire : <https://uplus.upa.qc.ca/formation/holos-une-aide-pour-faire-des-choix-environnementaux/>

VBP+, une certification qui attire les producteurs de bovin

C'est avec plaisir que plusieurs fermes de la région ont reçu la certification VBP+ depuis la dernière parution : Érapolait, Tristan J. Sparkes, Boisé Sucre et Ferme des Quatre-Vents. Ces producteurs pourront ainsi afficher le logo VBP+ dans leur entreprise, en plus de recevoir un montant de 100 \$ de la part des Producteurs de bovins de l'Estrie pour défrayer une partie des coûts de certification.

Une deuxième séance de formation réunissant une vingtaine de producteurs a été offerte le 2 octobre dernier, signe que la certification attire de nombreux producteurs. Si vous êtes intéressés par la formation, n'hésitez pas à contacter Laurie-Anne Dubeau 819 346-8905, poste 146.



Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière

Hausse de valeur à prévoir

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

En 2020, 13 municipalités de l'Estrie appliqueront un nouveau rôle d'évaluation foncière. Étant notamment basé sur la valeur des transactions d'immeubles similaires au cours des dernières années, il est à prévoir une hausse de la valeur des terres agricoles, forestières, ainsi que des érablières.

La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation (valeurs des propriétés) tous les 3 ans. Cependant, pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, la Loi permet aux municipalités de reconduire leur rôle d'évaluation pour un cycle de 3 ans.

Pour les rôles qui seront en vigueur pour les années 2020-2021-2022, le dépôt des rôles s'est effectué le 15 septembre. Certaines municipalités font parvenir un avis écrit aux propriétaires indiquant les nouvelles valeurs de l'évaluation de leurs immeubles.

Rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022

Coaticook

Saint-Malo

Granit

Courcelles

Frontenac

Marston

Piopolis

Saint-Sébastien

Stratford

Stornoway

Haut-Saint-François

Cookshire-Eaton

Newport

Saint-Isidore-de-Clifton

Weedon

Val-Saint-François

Ulverton

Portez attention à la variation de votre évaluation foncière!

Si l'augmentation de votre évaluation foncière est supérieure à 25 %, n'hésitez pas à contacter l'UPA-Estrie.

Nous pourrions évaluer les actions à prendre aux besoins.

Vous êtes en désaccord avec la valeur de votre propriété?

Étape 1 : Se poser la question suivante : « Si je vends ma propriété aujourd'hui, est-ce que je peux la vendre à la valeur de l'évaluation? »

Étape 2 : Communiquer avec votre municipalité ou le représentant de l'évaluateur de votre municipalité pour avoir des explications sur votre évaluation foncière.

Étape 3 : Si vos doutes persistent, vous pouvez déposer une demande de révision administrative de votre évaluation foncière.

Comment faire une demande de révision administrative de votre évaluation foncière?

La procédure pour effectuer une demande de révision est décrite à l'endos de votre compte de taxes. La procédure peut aussi être jointe à l'avis d'évaluation reçu.

Toutefois, le délai prescrit pour effectuer une demande de révision est très strict, soit la plus tardive des échéances suivantes :

- Avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation (pour les rôles 2020-2021-2022, la date limite est le 30 avril 2020);
- 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation et 120 jours si l'évaluation est de 1 M\$ et plus.

Plus tôt vous faites votre demande, mieux c'est!

Compensations pour les puits municipaux en milieu agricole

Vous pourriez être admissibles à une compensation financière si votre municipalité exploite un site de prélèvement d'eau installé sur votre propriété et destiné à alimenter un réseau d'aqueduc municipal. Pour plus d'information, communiquez avec le conseiller en agroenvironnement de l'UPA-Estrie Roberto Toffoli, agr. au 819 346-8905, poste 147 ou à rtoffoli@upa.qc.ca

Y aura-t-il un taux de taxation distinct à Compton?

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale



Lors de la séance publique du conseil municipal de Compton du 10 septembre dernier, le comité ad hoc sur la fiscalité agricole a déposé son rapport. La Municipalité de Compton avait créé le comité pour travailler sur des pistes de solutions constructives et efficaces face à l'importante hausse de la valeur des terres agricoles. Le comité composé d'élus municipaux, de producteurs agricoles et d'un citoyen rural a présenté cinq recommandations au conseil municipal :

- Bonifier de 200 000 \$ le budget dédié à l'entretien des chemins de gravier de la municipalité pour l'année 2019;
- Ajuster à la hausse les budgets dédiés à l'entretien des chemins de terre pour l'année 2020 et les années subséquentes;
- Instaurer un taux de taxation distinct pour les exploitations agricoles enregistrées pour l'année 2020;
- Réévaluer annuellement la pertinence d'un taux de taxation distinct pour les exploitations agricoles enregistrées avec la collaboration du comité et
- Évaluer la pertinence de créer un comité consultatif agricole.

Les recommandations seront étudiées par les élus municipaux au cours des prochaines semaines. Une décision finale sera présentée lors de l'adoption du budget municipal en décembre prochain.

Invitation à tous et toutes



Séance d'information

Date : 19 novembre 2019

Heure : de 19 h à 21 h

Endroit : Salle communautaire de Stornoway
507, route 108 Ouest

Réservez votre place auprès de Michelle Primeau
au 819 346-8905, poste 150

Une invitation de l'



Ma terre est-elle évaluée à sa juste valeur? Rôle d'évaluation foncière



Jean-Pierre Cadrin, évaluateur agréé
JP Cadrin et associés, évaluateurs agréés

- Comprendre l'ABC de l'évaluation foncière;
- Facteurs pouvant expliquer l'augmentation de la valeur d'un immeuble agricole ou forestier, incluant les érablières;
- Synthèse agroforestière des rôles d'évaluation 2020-2021-2022.

Au plaisir de vous y rencontrer !



La tablée du Haut-Saint-François

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale



Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François a activement participé à l'organisation de la Tablée du Haut-Saint-François, une activité qui visait à présenter les enjeux du monde agricole et forestier aux intervenants du territoire.

L'activité s'est déroulée le 20 septembre à Cookshire. La Tablée du Haut-Saint-François est une initiative du PDZA. Lors de cette soirée qui mettait à l'honneur les produits locaux, la soixantaine de participants a pu échanger et s'informer sur le poids économique des activités agricoles et forestières de la MRC.

Deux conférenciers de haut calibre étaient invités à développer les sujets-thèmes. Maurice Doyon de l'Université Laval et Sylvain Rajotte d'Aménagement forestier et agricole des Sommets ont souligné le potentiel économique de l'agriculture et de la forêt.

Les participants, majoritairement composés d'élus, ont beaucoup apprécié les connaissances acquises au cours des conférences et des échanges. Les commentaires étaient très positifs.



Les attentes des organisateurs, qui étaient de mieux faire connaître les réalités des producteurs agricoles et forestiers, ont été comblées. Dans le Haut-Saint-François, le Syndicat local travaille très fort pour créer des liens avec le monde municipal et cela semble porter ses fruits!

Marc-Sylvain Pouliot, Nathalie Bresse, mairesse d'Ascot Corner, Maurice Doyon, conférencier, Henri Lemelin, Jean-Paul Gendron, président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, Sylvain Rajotte, conférencier, Stéphane Leblanc, Commission scolaire des Haut-Cantons.

Une première cohorte de Jeunes Trayeurs

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Ils sont 14 jeunes à avoir participé à la première cohorte en Estrie de *Jeunes Trayeurs Desjardins* organisé par le Collectif régional en formation agricole de l'Estrie (CRFA) en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA Des Sources et la MRC Des Sources.



« C'est vraiment une belle initiative du CRFA d'offrir cette formation. En plus d'initier les jeunes de façon concrète au monde agricole, elle permet à certains producteurs d'avoir de la main-d'œuvre quelques heures de plus par semaine! », explique Monia Grenier, présidente du Syndicat.

Cette formation, forte de son succès, a déjà permis de former des centaines de jeunes dans d'autres régions du Québec.

Tournée régionale de la zone agricole Faire connaître la diversité du territoire aux élus

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Le 12 septembre dernier, la MRC de Memphrémagog en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog des élus des municipalités de son territoire et différents partenaires ont participé à une tournée régionale du territoire agricole de la MRC.

Une trentaine de personnes ont participé à cette tournée, qui avait pour objectif de faire connaître les diversités du territoire à vocation agricole et forestière de la MRC. Les côtés est et ouest du lac Memphrémagog ont été visités. Des arrêts ont eu lieu chez Bleuets des Cantons, à la Ferme Malaco et à l'Érablière Magolait. Une visite d'un site de travaux sylvicoles, situé à Saint-Étienne-de-Bolton, a complété le parcours. Tout au long du trajet, différents producteurs du territoire de la MRC sont venus décrire leur coin de pays aux passagers.



«Pour les producteurs agricoles et forestiers, l'écoute dont ont fait preuve les élus depuis le tout début du processus de PDZA porte ses fruits. Les rencontres directes entre élus et producteurs contribuent à la compréhension mutuelle et favorise la prise de décision éclairée», de conclure Guillaume Dame, producteur de bovins et acéricole de Stukley-Sud.

Organisée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Memphrémagog, cette activité visait également à poursuivre une réflexion sur l'avenir des zones agricoles du territoire.

Une coopérative pour les producteurs et transformateurs du Val-Saint-François

*Mélissa Racine-Le Breton, coordonnatrice
Coopérative Val-Horizon*

Un nouveau projet d'épicerie-restaurant ouvrira ses portes d'ici l'été 2020 dans le Val-Saint-François. Val-Horizon est une coopérative de solidarité qui aura comme mission de rassembler les producteurs, les agrotransformateurs et les transformateurs du Val-Saint-François autour d'un lieu de vente et de mise en marché de proximité.

Une cuisine sera également accessible en location pour les membres et les entreprises en démarrage afin de leur permettre de développer de nouveaux produits. L'Assemblée générale d'organisation aura lieu au début du mois de novembre 2019. Si vous êtes intéressés à vous impliquer ou à recevoir de plus amples informations, vous pouvez écrire à valhorizon@val-saint-francois.com.

Ce projet est issu du PDZA de la MRC du Val-Saint-François avec le soutien de Développement Val-Saint-François et le financement du Programme Proximité Volet 1 du MAPAQ.

26^e Journée laitière de l'Estrie

Adapter sa
façon de
produire dans
le nouveau
contexte laitier!



 Agriculture et
Agroalimentaire Canada Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Lactanet

ciaq



Les
Producteurs
de lait
de l'Estrie

cab

Québec 

27 NOVEMBRE 2019

Complexe Elkas – 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke

PROGRAMME 2019

9 h 30 Inscription et début du brunch (en continu jusqu'à 10 h 30)

9 h 50 Mot de bienvenue

10 h La marge par kg, un critère à surveiller

Mélanie Desrosiers, agronome, Sylvie Véronneau, agronome, Groupe conseil agricole de l'Estrie

10 h 50 Impacts actuels et futurs de la génétique sur la rentabilité des troupeaux

Paul Thibaut, coach de vente, Simon Grenier, directeur régional du territoire de l'Estrie, CIAQ

11 h 40 Des installations peu coûteuses et des plus fonctionnelles, pour une production durable!

Kornel Schneider, producteur de lait à l'herbe et de poulets sur pâturage, Ferme Rêveuse

12 h 30 Panel de producteurs

Présentation de leur ferme avant la visite

13 h Départ vers les fermes

Installations à visiter en après-midi - Notez que chaque participant sera autorisé à visiter qu'une seule installation.

Ferme Ferland (3104-3052 Québec inc.) de Compton

Pouponnière froide extérieure de conception unique

***Atelier sur la mise en marché des veaux laitiers pour la vente par les Producteurs de bovins de l'Estrie**

Ferme Referjean SENC de Cookshire

Étable sur litière accumulée pour les vaches en lactation

Ferme Rédeau et Fils SENC de Coaticook

Étable froide à faible coût pour vaches tarées et femelles de remplacement

Coûts :

Producteurs : 35 \$ avec dîner, 30 \$ sans dîner

Intervenants : 50 \$ avec dîner

Étudiants : 20 \$ avec dîner

Nouvelle formule
brunch + visite

INSCRIPTIONS : Michelle Primeau 819 346-8905, poste 150 avant le 20 novembre